CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE **GARANTIE SOCIALE (CNAMGS)**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Date de lancement Appel à manifestation d'intérêt Nom du projet Source de financement

: Mardi 21 janvier 2020 : N°005/ CNAMGS_MAINTENANCE CLIMATISATION/2020 : Entretien et maintenance des équipements

: Fonds propres CNAMGS

1. OBJET

La CNAMGS lance un appel d'offres pour l'entretien et la maintenance de la climatisation.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de huit (8) lots répartis sur différents sites comme suit :

LOT 1: Siège et Bureau PCA
LOT 2: Directions Techniques (Komo), Délégation Provinciale de l'Estuaire (Bas de Gué Gué) et Bureau Assurances privées (montagne Sainte)
LOT 3: Direction du Recouvrement et du Contentieux (Glass), Service de la Dématérialisation des Feuilles de soins (Oloumi) et Hôpitaux
LOT 4: Délégation du Haut-Ogooué (Franceville) et Délégation de l'Ogooué-Lolo

(Koulamoutou)

LOT 5 : Délégation du Moyen-Ogooué (Lambaréné), Délégation de la Ngounié (Mouila) et Délégation de la Nyanga (Tchibanga)

LOT 6 : Délégation de l'Ogooué-Ivindo (Makokou)

LOT 7 : Délégation Provinciale de l'Ogooué Maritime (Port-Gentil)

LOT 8 : Délégation du Woleu-Ntem (Oyem)

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de Trois (03) lots.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale Direction des Affaires Financières au 4ème étage du Siège Sise au Boulevard de l'Indépendance BP 3999 Libreville. Tél. 011 77 59 66/065 99 08 06

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le au plus tard le mardi 11 février 2020 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à UN POUR CENT (1%) du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent le mardi 11 février 2020 à 11h00 dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE **GARANTIE SOCIALE (CNAMGS)**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Date de lancement

: Mardi 21 janvier 2020 : N°006/ CNAMGS_MAINTENANCE SYSTEME INCENDIE/2020 Appel à manifestation d'intérêt

Nom du projet Source de financement Entretien et maintenance des équipements

: Fonds propres CNAMGS

La CNAMGS lance un appel d'offres pour l'entretien et la maintenance du système incendie et la vidéo surveillance.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des

4. CRITERES DE QUALIFICATIONEn application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

> Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale Direction des Affaires Financières au 4ème étage du Siège Sise au Boulevard de l'Indépendance BP 3999 Libreville Tél. 011 77 59 66/065 99 08 06

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le mardi 11 février 2020 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à UN POUR CENT (1%) du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent le mardi 11 février 2020 à 11h00 dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE (CNAMGS)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Date de lancement

: Mardi 21 janvier 2020 : N°007/ CNAMGS_MAINTENANCE GROUPES ELECTROGENES/2020 Appel à manifestation d'intérêt

Nom du projet : Entretien et maintenance des équipements

: Fonds propres CNAMGS Source de financement

La CNAMGS lance un appel d'offres pour l'entretien et la maintenance des groupes électrogènes.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres comprend un lot unique.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même

> Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale Direction des Affaires Financières au 4ème étage du Siège Sise au Boulevard de l'Indépendance BP 3999 Libreville. Tél. 011 77 59 66/065 99 08 06

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le au plus tard le mardi 11 février 2020 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à UN POUR CENT (1%) du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent le mardi 11 février 2020 à 11h00 dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE **GARANTIE SOCIALE (CNAMGS)**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Date de lancement

: Mardi 21 janvier 2020 : N°008/ CNAMGS_MAINTENANCE DES ONDULEURS/2020 Appel à manifestation d'intérêt

Nom du projet Entretien et maintenance des équipements

Source de financement : Fonds propres CNAMGS

1. OBJET

La CNAMGS lance un appel d'offres pour l'entretien et la maintenance des onduleurs.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres comprend un lot unique.

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques,

5. RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTSLe dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement à l'Agence Comptable de la CNAMGS d'un montant non remboursable de **300 000 FCFA**. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse:

> Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale Direction des Affaires Financières au 4ème étage du Siège Sise au Boulevard de l'Indépendance BP 3999 Libreville. Tél. 011 77 59 66/065 99 08 06

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des articles 28 à 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le au plus tard le mardi 11 février 2020 à 10h00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à UN POUR CENT (1%) du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent le mardi 11 février 2020 à 11h00 dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.



Le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie So-

Séverin